

La Gazette des Délices

La revue électronique de l'Institut
et Musée Voltaire
ISSN 1660-7643



V I L L E D E
G E N È V E

19

Automne 2008

Clin d'œil

Voltaire, au secours !

On se souvient que ce cri « Voltaire, au secours ! » a parfois été poussé lors de risques encourus par la démocratie, de tentatives de prise illicite du pouvoir, ou d'atteintes aux droits de l'homme.

Ce sont les banquiers qui, si l'on en croit d'autres gazettes que la nôtre, semblent actuellement en droit de faire appel au résidant des Délices. Est-ce d'ailleurs un hasard si le portrait de l'auteur de *Candide* et surtout de *L'Homme aux quarante écus* orna jadis, dans certaine contrée voisine, un billet de dix francs ? Voltaire, homme d'argent, pourrait aujourd'hui aider à résoudre les quelques milliards de problèmes de nos amis traders...

Afin de nous en assurer, et de vérifier les compétences financières du sieur Arouet, nous avons consulté de vieux grimoires. L'un d'eux n'est autre qu'une thèse de doctorat, déjà centenaire, intitulée *Les idées économiques de Voltaire* et présentée par un certain Roger Charbonnaud, avocat au barreau d'Angoulême.

Ladite thèse, nous indique-t-on, fut « présentée et soutenue le lundi 24 juin 1907, à trois heures, dans la salle des Actes publics de la Faculté de Poitiers. » Fort bien. Et l'on doit à l'imprimerie Despujols d'Angoulême de nous en livrer la version écrite, en 167 pages, heureusement disponible en notre Institut sous la cote F Charbonnaud 1907/1.

Nous avons tenu, dans ce « clin d'œil » un peu spécial, à reproduire quelques courts extraits de l'introduction de l'avocat Charbonnaud. Elles méritent d'être relues.

L'esprit universel de Voltaire le pousse naturellement, nous apprend d'abord Charbonnaud, vers les questions d'ordre économique. C'est là qu'il « fit preuve d'une exactitude de jugement et d'une précision de critiques qui sont certainement son plus grand mérite. » En effet, « abandonnant les raisonnements subtils des économistes du temps, il tranchait les questions les plus ardues à l'aide de son unique bon sens et, chose remarquable, il ne se trompa presque jamais. » On se demande, à ce compte, ce que Voltaire pourrait penser de la valse des milliards qui nous est aujourd'hui donnée en spectacle et qui rappelle, chemin faisant, la banqueroute de Law, dans les années 1720. Curieusement, Charbonnaud se posait à peu près la même question, voici cent ans : « après cent trente ans écoulés et sauf quelques minimes exceptions, les critiques adressées par Voltaire aux idées économiques du jour sont encore celles que nous faisons aujourd'hui. » Certes, « la façon de critiquer a sans doute varié depuis ; les calculs scientifiques, les raisonnements économiques bien établis, les comparaisons historiques ont pris la place des critiques railleuses et spirituelles de Voltaire » : mais « nous arrivons à la même solution. » On aurait envie de dire : au même marasme.

Qui ne se souvient de l'avertissement lancé par Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article « Blé » : « On écrit des livres utiles sur l'agriculture : tout le monde les lit, excepté les laboureurs... » Il faut croire que nos hommes d'argent, ce nerf de la guerre, ne sont aujourd'hui guère plus instruits. C'est dommage pour nous qui risquons fort, comme jadis *Candide* et *Cacambo*, d'en payer les pots cassés. Voltaire, au secours !